

# Preuve de dépôt

**Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet DAMIEN COQUEREAU sur la commune principale de l'AIOT la boue 49330 LES HAUTS D ANJOU.**

**La référence de votre dossier est A-3-NRM5Z0PDA et concerne une demande de type "une déclaration initiale"**

**Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.**

Votre dossier a été transmis le 17/05/2023 à 10h09 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

Vous allez recevoir dans quelques instants, à l'adresse ci-dessous, un message de confirmation de transmission de votre dossier :

- #xxxx# (pour rappel, courriel d'échange avec l'administration)
- #yyyy# (pour rappel, déclarant)
- #zzzz# (pour rappel, mandataire)

## 1 - Type de déclaration

### Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration initiale**

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **Je ne connais pas le service instructeur**

### Conditions d'engagement du déclarant

- **Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.**
- **Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>**
- **Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.**

- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur [Service-public.fr](http://Service-public.fr)

## 2 - Déclarant

### Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Mandataire**

N° SIRET **18440135400057**

Organisme : **CHAMBRE REGIONALE D'AGRICULTURE DES PAYS DE LA LOIRE**

Fonction : **CHARGE DE MISSION BATIMENT**

### Personne physique

Anonymisation des données : **Oui**

Sexe : **Masculin**

N° SIRET **85333484500015**

## 3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **DAMIEN COQUEREAU**

Description des activités :

**Elevage bovins laitiers soumis à déclaration ICPE avec un effectif de 68 vaches ayant vêlées ou avortées présentes au maximum en présence simultanée.**

Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Une installation classée relevant du régime de déclaration : **NON**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

## 4 - Localisation

### Localisation de l'installation

la boue

49330 LES HAUTS D ANJOU

X : 430156

Y : 6740792

Projection : Lambert 93

Communes sur lesquelles est implantée l'installation :

- 49330 SOEURDRES

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

## 5 - Activité du site

### Permis de construire

La mise en oeuvre de l'installation nécessite-t-elle un permis de construire ? **OUI**

### Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Régime	Précisions
2101	2101-2-c	Elevage, transit, vente etc. de bovins	Nombre de vaches 68 u	D	
1530	1530-2	Dépôts de papiers, cartons ou analogues	Volume présent 1300 m3	DC	

## 6 - Mode d'exploitation

### Modes et conditions d'utilisation, d'épuration et d'évacuation des eaux résiduaires, effluents et des émanations de toute nature

Est-il prévu un prélèvement d'eau pour l'exploitation de l'installation classée ? **OUI**

Réseau public de distribution d'eau **OUI**

Volume maximum annuel (en m3) **197**

Forage souterrain **OUI**

Volume maximum annuel (en m3) **800**

Profondeur : **Plus de 10m de profondeur**

Est-il prévu des rejets d'eaux résiduelles issues de l'exploitation de l'installation ? **NON**

Est-il prévu un épandage ? **OUI**

Origine et la nature des matières épandues :

**Le fumiers de curage et de raclage des vaches laitières est stockés en fumière couverte. Les purins sont collectés et stockés dans une fosse extérieure. Cette fosse sert également au stockage des effluents de traite. Une deuxième grande fosse historiquement utilisée pour le canardier est, du fait de l'arrêt de production de canard, disponible pour l'élevage laitier si nécessaire. Tous les autres fumiers des génisses et taurillons sont accumulés sous les animaux à 100% curés après 2 mois et stockés dans les champs conformément à la réglementation.**

<b>Pacage</b>	<b>Nom exploitant</b>	<b>Numéro îlot</b>
049173114	COQUEREAU	1
049173114	COQUEREAU	2
049173114	COQUEREAU	3
049173114	COQUEREAU	4
049173114	COQUEREAU	5
049173114	COQUEREAU	6
049173114	COQUEREAU	7
049173114	COQUEREAU	8
049173114	COQUEREAU	9
049173114	COQUEREAU	11
049173114	COQUEREAU	12
049173114	COQUEREAU	14
049173114	COQUEREAU	15
049173114	COQUEREAU	16
049173114	COQUEREAU	45
049173114	COQUEREAU	51
049173114	COQUEREAU	121
049173114	COQUEREAU	122
049173114	COQUEREAU	123
049173114	COQUEREAU	124

Surface totale du plan d'épandage (en ha) **151**

Q : Quantité d'azote épandue inscrite au plan d'épandage (en kg N) **10836**

A1 : Dont épandue sur les terres de l'exploitation (en kg N) **10836**

A2 : Dont épandue sur les terres mises à disposition par un tiers (en kg N) **0**

B1 : Dont produite sur l'installation (en kg N) **10836**

B2 : Dont provenant d'un tiers (en kg N) **0**

Capacité de stockage des matières épandues (en mois) **6**

Est-il prévu des rejets à l'atmosphère ? **NON**

### Elimination des déchets et résidus de l'exploitation

Précision sur les types de déchets et résidus issus de l'exploitation et la filière de valorisation ou d'élimination :

**Produits vétérinaires : recyclage par filière vétérinaire Bâches plastic de silos et enrubannage et ficelles : récupérés et recyclage par coopérative Emballage vides de produits phytosanitaires : récupérés et recyclage par coopérative Reste de produits phyto : récupérés et recyclage par coopérative**

La collecte des déchets s'effectuera-t-elle par le service public de gestion des déchets ? **NON**

### Disposition en cas de sinistre

Précisez : **une mare présente accessibles par le SDISS de plus de 120m<sup>3</sup> à l'entrée de la ferme y compris en période de déficit hydrique l'été.**

Précisions sur les moyens de secours et de protection dont dispose le déclarant :

**1 extincteur présent**

### Natura 2000

L'installation est-elle soumise à évaluation des incidences Natura 2000 ? **NON**

### Prescriptions applicables

**Je confirme avoir pris connaissance des prescriptions générales applicables aux activités objet de la présente déclaration et notamment des éventuelles distances d'éloignement qui s'imposent pour l'implantation de l'installation.**

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation : **NON**

### Clause filet

Cette déclaration initiale DICPE est-elle la première autorisation ou déclaration déposée sur le projet ?  
**Oui**

L'installation ne peut ni être mise en service, ni exploitée dans les 15 jours suivant la délivrance de la preuve de dépôt de la déclaration initiale (R. 512-48 alinea 2 du code de l'environnement)

## 7 - Pièces justificatives

Mandat ou document signé par le déclarant vous autorisant à déposer la déclaration en son nom :

**autorisation ICPE.pdf**

Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100 m :

**Plan de Cadastre \_ICPE.pdf**

Un plan d'ensemble à jour à une échelle minimale de 1/200 :

**Plan de Masse \_ ICPE.pdf**